

19 novembre 2025,

COMPTE RENDU REUNION DE TRAVAIL Du 19 Novembre 2025
--

Présents :

BARAT Josée, LACOSTE Brigitte, DHAUSSY Dominique, CHEVIN Nadine, RICHARD Martine, FLON Christian, BARAT Bernard, DHAUSSY Jean Pierre, BOYS Françoise, DEKONINCK Mauricette, HADROT Marie Odile, GABUT Annick, BOYS Jean Pierre, COSSARD Eric, TORD Claudie, ROUSSELLE Christian..

Absent excusé :

NOBLET Dominique.

Christian FLON, Président par intérim, souhaite la bienvenue aux membres du bureau et excuse Dominique pour son absence, Il en profite pour remercier Nadine pour son retour parmi les membres du bureau et félicite Claudie et Christian pour leur élection.

Il se propose d'assumer, pour cette réunion d'aujourd'hui, les fonctions de Président par intérim, jusqu'à la nomination d'un nouveau titulaire.

Point sur les effectifs :

A ce jour 115 inscrits, tous les adhérents 2024/2025 qui n'ont pas repris l'adhésion 2025/2026 ont été contacté et certains sont sortis des fichiers, en date du 31 octobre dernier.

Nadine rappelle que certaines personnes n'ont jamais signé le règlement intérieur de l'association et que c'est une obligation, merci de bien vouloir renouveler votre accord sur les termes de ce règlement intérieur en lui transmettant la dernière page signée et datée, assurant que vous avez bien lu ce règlement.

Point sur la dernière Assemblée Générale :

Toutes les personnes présentes ont dit être satisfaites de cette réunion avec une participation record, le pot de l'amitié est plus que sympa et la soirée anniversaire était comme d'habitude, une belle réussite.

A noter que la prochaine Assemblée Générale aura lieu le vendredi 2 octobre 2026.

Compte rendu des réunions de travail :

Pour simplifier le travail et faire en sorte que notre site Internet soit plus et mieux utilisé, il a été décidé de ne plus envoyer systématiquement les comptes rendus de réunions de travail. Il sera seulement sur le site tout comme le programme trimestriel.

Seuls les bons de réservation pour les manifestations organisées par la section, seront adressés par courrier électronique.

Cette décision prend effet à compter de ce jour.

Prochaines manifestations :

- Randonnée Beaujolais : 20 novembre 2025 : 73 participants inscrits.
- Descente du Père Noël : 13 décembre 2025.
 - o Inscription obligatoire auprès de Nadine, date limite le 5 décembre 2025.
 - o Le passage par la maison de retraite n'est pas confirmée, à ce jour.
- Nocturne et galette des rois =
 - o Bernard a réservé la salle de Saint Aubin pour le vendredi 9 janvier 2026.
 - Inscription obligatoire auprès de Bernard, date limite 23 décembre 2025.

Mise en place d'un bureau à la section randonnée de l'Espérance pour la saison 2025/2026:

Christian FLON demande à chaque membre du bureau d'essayer de ne pas revenir sur ce qui s'est passé la saison dernière, faisons en sorte que ce genre d'incivilités ne se reproduise plus et mettons tout en œuvre pour y remédier.

Christian FLON a été nommé Président par Intérim de la section randonnée de l'Espérance, et ce jusqu'à la mise en place d'un nouveau Président.

Il est urgent de faire un choix compte tenu qu'aucun candidat ne s'est manifesté durant notre dernière assemblée générale du 17 octobre 2025. Notre but est de former une équipe disponible et investie dans l'organisation de l'association, c'est la raison pour laquelle nous devons essayer de mettre en place des commissions avec des responsables investis et présents, selon nos activités.

Le nouveau président devra être soulagé de certaines tâches et il est important de revoir tous les postes à responsabilité au sein du bureau et éventuellement y apporter quelques modifications. Assumer le poste de président, c'est accepter un mandat de confiance qui s'accompagne des responsabilités qu'il est important de connaître et de comprendre, non pas pour inquiéter mais pour agir en toute sérénité.

Le Président par intérim propose de revoir tous ensemble, les différentes tâches assumées à ce jour par les principaux responsables de notre association et de voir éventuellement si des membres du bureau sont prêts à assurer ces fonctions ou si les personnes en place actuellement souhaitent rester en poste, sachant que nous nous dirigeons vers une plus grande délégation des tâches allouées au président et que par conséquent les différentes fonctions principales vont évoluer. Nadine, pendant son mandat de présidente a assumé beaucoup d'autres fonctions que celles reprises ci-après, et donc le Président par intérim souhaite un partage des tâches principales selon le tableau ci-dessous :

-Le président :

Dirige et représente au quotidien l'association, il agit pour le compte de l'Espérance Rando.

- Il signe les contrats engageant l'association,
- Il est en droit de gérer les comptes bancaires,
- Il est le représentant légal de l'association,
- Il répartit les tâches avec les membres du bureau, il anime et préside les réunions.
- Il est le garant de la sécurité des adhérents.
- Il est le porte-parole de l'association auprès des adhérents, du public, de la presse et des partenaires locaux, comme la ville de Nogent, l'OTNVS, le service des sports ou l'Espérance Mère.
- Il assiste à différentes réunions extérieures ayant un rapport avec nos activités.
(Manifestations, organisation, etc..)

Pas de candidature exprimée lors de la dernière assemblée générale.

Les membres du bureau sont conscients de la gravité du moment et souhaitent que l'Espérance Rando continue son activité.

Christian FLON souhaite trouver une solution pour que le club qu'il a créé continue de vivre dans un esprit de camaraderie, et pour cela il propose sa candidature au poste de Président, avec cependant quelques conditions.

- Il souhaite être informé rapidement de tous les problèmes pouvant créer des tensions dans l'association.
- Il compte sur les membres du bureau pour l'aider dans toutes les tâches administratives.
- Il compte sur la compréhension de tous les adhérents et espère ne plus avoir à gérer des conflits.
- Il demande une modification du règlement intérieur et que d'éventuelles sanctions soient clarifiées pour éviter les débordements.

A noter que Dominique NOBLET a donné tous pouvoirs à Christian FLON, pour cette importante réunion de travail.

Pour : 17

Contre : 0

Abstention : 0

Christian FLON est élu président de la section randonnée.

Le vice-président :

- Assume son rôle de suppléant en étant très actif et présent.
- Assure une présence sur le terrain et fait des rapports réguliers au Président.
- Assiste le président et le remplace en cas d'empêchement.
- En cas de carence du président, il doit assurer toutes les responsabilités du président.

A ce jour, Brigitte LACOSTE occupe ce poste de vice-présidente, elle reconnaît ne pas être toujours présente et propose de céder sa place.

Jean Pierre DHAUSSY, se propose pour ce poste, afin que l'association perdure.

Pour : 17

Contre : 0

Qui s'abstient : 0

Jean Pierre DHAUSSY est élu à l'unanimité au poste de Vice-Président.

Le secrétaire :

- Assure la gestion administrative globale de l'association, la préparation et le suivi des réunions.
- Il gère la communication interne et externe pour le compte de l'association,
- Il coordonne les activités et veille au respect des obligations légales et réglementaires.
- Il s'occupe de la mise à jour des listes des adhérents,
- Il traite tous les courriers et les E-mails, il répond à toutes les demandes et les doléances.
- Il rédige les notes d'informations à destination des adhérents,
- Il rédige les comptes rendus des réunions de travail, il veille au suivi de l'ordre du jour des différentes réunions.
- Il organise et planifie les réunions,

- Il organise et gère la totalité de la sortie Week-end.
- Il assure l'organisation et le déroulement de l'assemblée générale annuelle, il en rédige le rapport.
- Il apporte aide et assistance au Président et au Vice-Président.

A ce jour, Bernard BARAT occupe ce poste de secrétaire, il accepte de continuer ce rôle et cela jusqu'à la fin de la saison.

Bernard BARAT n'a pas participé au vote :

Pour : 16

Contre : 0

Qui s'abstient : 1

Bernard est élu et reprend donc son poste de secrétaire.

Le secrétaire adjoint :

- Il assiste le secrétaire et les membres du bureau dans toutes les tâches administratives.
- Il participe aux réunions et réalise les comptes rendus en cas d'absence du secrétaire.
- Il assure le suivi du fichier adhésion.
- Il complète et diffuse aux membres du bureau le tableau des absences des meneurs de randonnée. (Membre du bureau et adhérents chargés de la sécurité)

A ce jour, Mauricette DEKONINCK occupe ce poste de secrétaire-adjoint, elle est de nouveau partante pour ce poste.

Pour : 17

Contre : 0

Qui s'abstient : 0

Mauricette est reconduit à l'unanimité à son poste de secrétaire adjoint.

Le trésorier :

- Il gère les finances en surveillant les dépenses et les comptes bancaires,
- Il tient une comptabilité précise et à jour en enregistrant toutes les transactions financières.
- Il dépose tous les chèques et espèces liés aux recettes de l'association.
- Il participe à l'élaboration du budget annuel en collaboration avec le président. Il s'assure que le budget est réaliste et équilibré.
- Il fournit les comptes à l'Espérance mère et au cabinet comptable.

A ce jour, Annick GABUT occupe ce poste, elle accepte de reprendre en charge ce poste de trésorière.

Pour : 17

Contre : 0

Qui s'abstient : 0

Annick est reconduit à l'unanimité à son poste de trésorière.

Le trésorier adjoint :

- Transmet au trésorier toutes les informations et les chèques concernant les cotisations et autres encaissements reçus des adhérents,

- Assure le règlement des factures qu'il transmet au trésorier afin que ce dernier puisse les enregistrer dans la comptabilité.
- Il contrôle régulièrement l'exactitude des comptes financier et assure l'intérim en cas d'absence du trésorier.
- Il participe à l'établissement des comptes de résultat, du bilan financier annuel et prend part à l'établissement du budget.

A ce jour, Bernard BARAT occupe ce poste de trésorier adjoint, il accepte de continuer cette fonction dans les mêmes conditions qu'actuellement.

Bernard BARAT n'a pas participé au vote :

Pour : 16

Contre : 0

Qui s'abstient : 1

Bernard est reconduit à son poste de trésorier adjoint.

Le nouveau bureau de l'Espérance Rando est ainsi composé, à compter de ce jour :

Président : Christian FLON

Vice-Président : Jean Pierre DHAUSSY

Secrétaire : Bernard BARAT

Secrétaire adjoint : Mauricette DEKONINCK

Trésorier : Annick GABUT

Trésorier Adjoint : Bernard BARAT

Membres actifs du bureau :

Mesdames BARAT Josée, BOYS Françoise, CHEVIN Nadine, DHAUSSY Dominique, HADROT Marie Odile, LACOSTE Brigitte, RICHARD Martine et TORD Claudie.

Messieurs BOYS Jean Pierre, COSSART Eric, NOBLET Dominique et ROUSSELLE Christian.

A noter la démission de **Jacques MORAT**, faisant suite à des problèmes de santé mais aussi familiaux qui l'obligent à se consacrer d'avantage à sa famille et plus particulièrement à son fils Julien. Nous remercions Jacques pour son investissement pendant de très nombreuses années et lui souhaitons ainsi qu'à toute sa famille de revenir rapidement à des moments plus heureux. Jacques ne quitte pas la randonnée, il se rendra disponible à chaque fois que le club aura besoin de ses compétences, un grand merci à lui.

Modification du règlement intérieur :

1) Un avenant à notre règlement intérieur a été rédigé sous la responsabilité du Président et adressé par E-mail à tous les randonneurs, celui-ci reprendra les éventuelles sanctions affligées à un adhérent créant des problèmes à l'association.

- Création d'une commission qui devra trancher sur les sanctions à prendre envers un adhérent. Responsables : Jean Pierre DHAUSSY, Brigitte LACOSTE, Dominique NOBLET et suppléante Marie Odile HADROT.
- Cet avenant vient combler l'absence de consigne pour lutter contre les dérives comportementales pendant les randonnées et au cours des activités de la section :
 - Exemples :
 - Non respect des règlements,
 - Injures, menaces,

- Consommation d'alcool
- Atteinte volontaire ou non, à la vie ou à l'intégrité physique d'une personne, etc...
- Le Président est toujours responsable de l'association pour tous les actes civils et surtout devant la justice, c'est pourquoi le bureau de l'Espérance Rando a souhaité se garantir en vous demandant de vous engager également dans cette voie du respect des règles.
- Clarification des fautes et motifs de sanction.
- Classification des sanctions pouvant aller du simple avertissement verbal ou écrit à la radiation définitive.

2) Sur ce même document, apparaît une réserve concernant les marcheurs qui quittent une randonnée en cours de route car ils ne seront plus sous la responsabilité de l'Espérance Rando.

Création de 5 commissions :

Le Président peut, à son initiative assister et partager les discussions de toutes les commissions, y compris la commission chargée du respect des règles.

Le travail des commissions ne se limite pas seulement aux personnes désignées, toutes les aides et les bonnes volontés sont les bienvenues.

- Commission chargée du respect des règles :
- Commission Festivités :
- Commission Rando :
- Commission communication et Relations diverses :
- Commission adhésion et divers :

Pour rappel :

A compter de ce jour, vous trouverez les comptes rendus des réunions de travail directement sur le site : esperancerando.fr

Vous trouverez également par E-mail séparé :

- L'avenant au règlement intérieur que vous voudrez bien nous retourner daté et signé.
- Le bordereau d'inscription pour l'arrivée du Père Noël.
- Le bordereau d'inscription pour la rando nocturne.